

CAP Métiers de la mode - vêtement flou



- Le titulaire de ce diplôme est un opérateur intervenant dans la réalisation de produits textiles. Il travaille selon la technique du "flou" afin de réaliser des vêtements souples et déstructurés, par opposition à la réalisation tailleur.

Cet ouvrier qualifié exerce dans des grandes entreprises, des PME ou des entreprises artisanales qui ont une activité dans le prêt-à-porter, le moyen et haut de gamme.

Son activité principale consiste à fabriquer tout ou partie d'un produit (coupe, assemblage, repassage, finition). Il décode des données techniques pour la réalisation d'un vêtement (patrons, plans de coupe). Il organise le poste de travail pour le piquage ou la finition. Il assure une maintenance simple du matériel.

Il contrôle la réalisation du produit fini.

Exemple(s) de métier(s):

- [tailleur/euse et couturier/ère](#)

Poursuite des études

Le titulaire de ce CAP peut s'insérer directement ou envisager une poursuite d'études vers une MC de niveau 5, un bac pro Métiers de la mode ou Métiers du cuir, ou un BP couture flou.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- MC Essayage-retouche-vente
- Bac pro Métiers de la mode - vêtements
- BP Vêtement sur mesure option C couture flou
- Ministère(s) de Tutelle : ministère chargé de l'Éducation nationale
- Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'Etat
- Durée de la formation : 2 ans
- Niveau terminal d'études : CAP ou équivalent
- Temps de formation en entreprise : 12 semaines